



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
SAÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires de la
Haute-Saône**

Commission Départementale de Préservation
des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
Service Urbanisme Habitat et Constructions
Secrétariat CDPENAF
Affaire suivie par : Nicole MAIREY
Tél : 03 63 37 92 87
mél : ddt-cdpenaf@haute-saone.gouv.fr

Vesoul, le **11 MARS 2024**

Monsieur le Maire,

La modification n° 2 du PLU de Luxeuil-les-Bains ayant pour objet la création d'un STECAL pour permettre l'extension du stand de tir a été prescrite le 16 février 2022.

Par courrier réceptionné le 7 décembre 2023, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre des articles L.153-13 et L.153-16 du Code de l'urbanisme.

La commission s'est réunie vendredi 9 février 2024 pour examiner ce projet que vous avez présenté. Vous avez pu répondre aux points soulevés par les membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet.

Les membres de la CDPENAF ont rendu un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le directeur départemental des territoires

Didier CHAPUIS

M. BURGHARD Frédéric
Maire de Luxeuil-les-Bains
1 Place Saint-Pierre
70306 LUXEUIL-LES-BAINS